

RAYMOND MUDRY



Conseiller départemental du canton de Bonneville

Elu au Conseil départemental depuis 1994.

2ème Vice-président Délégation générale pour mettre en œuvre toute attribution relevant de l'Exécutif départemental, en l'absence du Président du Conseil départemental, Finances, Rapporteur général du budget, Relations avec le monde combattant.

Membre de la Commission Permanente.

Membre de la 3ème Commission Infrastructures Routières, Transports et Mobilité, Bâtiments.

Membre de la 4ème Commission Education, Jeunesse, Sports, Culture, Patrimoine.

Membre de la 8ème Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale.



En binôme avec:

[Agnès Gay](#)

Remplaçant(s):

Serge Pittet

2 questions à:

Comment voyez-vous votre rôle de Conseiller départemental ?



Porte-parole d'un territoire au niveau de l'Assemblée départementale, le Conseiller départemental intègre les aspirations de notre la population à une ligne départementale cohérente, et fait des propositions équitables pour la Haute-Savoie.

Quel est, selon vous, l'intérêt de l'échelon départemental ?



Au moment où les régions voient leur périmètre considérablement s'élargir, l'échelon départemental affirme sa pertinence sur des compétences bien définies entre la région, les communes et intercommunalités. L'Assemblée départementale demeure une instance de proximité au service de nos concitoyens.